



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

6^{ème} REUNION DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION
Le 6 Août 2021, Bravia Hôtels, Niamey

RAPPORT DE LA REUNION POLITIQUE

Août 2021

La rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) s'est tenue le vendredi 06 août 2021 à l'hôtel Bravia de Niamey. L'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur Alkache ALHADA, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Président du CCM et SE Madame Dr Denisa-Elena IONETE, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, en présence d'invités de marque. (Voir liste en annexe)

I. Cérémonie d'ouverture :

1.1 Discours de SEM Alkache ALHADA

Monsieur Alkache AHADA, Ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Président du CCM a, de prime abord, remercié les participants pour avoir répondu présent à cette invitation vue l'importance de la question et le contexte sanitaire caractérisé par le COVID-19 au plan national et mondial.

Il a ensuite souligné le fait que malgré tout cela, les Etats n'ont cessé de rechercher des voies et moyens pour une meilleure gestion de la migration, et c'est ainsi que le Niger a adopté en septembre 2020 une Politique Nationale de la Migration (PNM) qui servira de référence à tous les acteurs intervenant dans le domaine de la migration.

Au vue de l'enjeu et de l'objectif du Cadre de Concertation sur la Migration, il a exhorté les partenaires du développement du Niger à s'engager davantage afin de solidifier les bases du CCM pour un dialogue permanent axé sur le recherche de solutions aux problèmes posés par la Migration,

Il a terminé en saluant l'ensemble des acteurs qui accompagnent l'Etat du Niger à savoir : l'apport considérable tant financier que technique de l'Union Européenne, du Système de Nations Unies pour leurs appuis multiples et multiformes au bon fonctionnement du Cadre de Concertation sur la Migration, l'Allemagne à travers les différents programmes dont, entre autres, le ProGem qui accompagnent les collectivités territoriales et le Cadre de Concertation sur la Migration.

Puis, s'en est suivi l'allocution de SE Mme Dr Denisa-Elena IONETE, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger

SE Dr **Denisa-Elena IONETE** a exprimé sa satisfaction en tant que Cheffe de file des partenaires techniques et financiers de la tenue de cette réunion marquante deux ans après la dernière rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration. Cette dernière permet de relancer conjointement le dialogue collectif avec le Gouvernement

du Niger sur l'importance de la problématique des migrations au Niger. Elle a souligné que depuis deux ans, le contexte dans lequel nous travaillons, a fortement évolué, la pandémie de COVID 19 a impacté le monde entier de point de vue sanitaire, social et économique ; mais elle a eu un impact disproportionnel sur les personnes déjà en situation de vulnérabilité, comme les migrants.

Cette situation est couplée avec de graves défis sécuritaires, malgré un tel environnement en forte dégradation, le Niger a continué à travailler dans le domaine de la gestion des migrations en adoptant en septembre 2020 une Politique Nationale de la Migration (2020-2035) et son plan quinquennal, en s'investissant dans la lutte contre la migration irrégulière. Les partenaires ont été aux côtés des autorités nationales et ont appuyé ces activités par différents moyens – assistance technique, financement des couts opérationnels.

Elle a évoqué que depuis 2017, plus de 3000 personnes ont été évacuées au Niger depuis la Lybie dans le cadre du dispositif d'urgence – ce qui démontre la solidarité du Niger et son engagement pour la protection des migrants. Des actions clés sur les axes stratégiques de la Politique Nationale de la Migration seront maintenant en état de mis en œuvre et comme partenaires, nous voudrions échanger aujourd'hui au sujet du suivi et du rôle du Cadre de Concertation sur la Migration.

La réunion politique du cadre de concertation aujourd'hui représente une opportunité d'échanger sur le bilan des avancées et des défis dans le domaine des migrations au Niger, et permet de reformuler les attentes vis-à-vis de notre partenariat. Lors de la réunion technique, un nombre de recommandations dont nous sommes impatients de prendre connaissance, ont été élaborées avec la participation active des Conseil régionaux et des partenaires.

Pour finir, elle a souligné que les partenaires techniques et financiers restent engagés et prêts de continuer à travailler ensemble avec les autorités nigériennes dans un esprit de solidarité, de redevabilité mutuelle et de partenariat.

II. Déroulement des travaux

2.1 Point sur les statistiques de la migration présenté par Directeur de la Surveillance du Territoire.

Les travaux ont débuté par une présentation sur les données statistiques du Directeur de la Surveillance du Territoire, qui a exposé sur la synthèse comparative des données sur la migration au Niger sur une période de cinq ans (2017-2020) ainsi qu'il suit :

Etrangers refoulés à partir des frontières :

Années	Refoulés
2017	7688
2018	5194
2019	3353
2020	4570

Il a souligné qu'à travers ces chiffres, on note une tendance à la baisse des refoulements.

Reconduite aux frontières :

Années	Nombre
2017	7688
2018	4819
2019	845
2020	1211

Il a noté une baisse considérable des migrants reconduits aux frontières au cours de ces quatre dernières années passant de 7688 en 2017 à 1211 en 2020. Cette baisse s'explique par le démantèlement de plusieurs réseaux internationaux de trafiquants de migrants suivi de leur transfèrement devant les tribunaux par la Division Spéciale d'Investigations de la Direction de la Surveillance du territoire.

Entrée de ressortissants de la CEDEAO à Agadez :

Années	Nombre
2017	22501
2018	11393
2019	15453
2020	7

Il a souligné une baisse significative du nombre de ressortissants passant par Agadez.

Etrangers ressortissants de la CDEAO dans la ville d'Agadez

Mois Année	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
2017	1969	2488	2582	2416	2321	2299	2020	1730	1001	1133	1211	931	22101
2018	904	969	1044	1044	1148	1113	768	650	771	922	833	1227	11393
2019	891	981	1171	1435	1327	1246	1597	1205	2040	1169	1235	1156	15453
2020	1566	1741	231	0	59	594	487	539	514	589	557	668	7565

Il a notifié que le nombre d'étrangers ressortissants de la CEDEAO passe de 22101 en 2017 à 7565 en 2020.

En terme de Trafic illicite de migrants :

Années	Nombre
2017	268
2018	142
2019	166
2020	170

Migrants retrouvés et abandonnés :

Années	Nombre
2017	2317
2018	442
2019	55
2020	15

Les chiffres présentés dans le tableau nous montrent une diminution significative du nombre de Migrants abandonnés.

Les travaux ont débuté par une communication du Directeur de la Surveillance du territoire des statistiques relatives à la lutte contre la migration irrégulière (source DST) ainsi qu'il suit.

2.2 Présentation de la synthèse politique des recommandations par Monsieur AMADOU Soly, Secrétaire Permanent du CCM comme suit :

A son tour, le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration a présenté la synthèse des recommandations issues de la rencontre technique, ainsi qu'il suit :

Recommandations d'ordre général

1. Promouvoir une migration sûre et ordonnée dont la protection des droits des migrants à travers :
 - la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières signé par le Niger en décembre 2018 ;
 - la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Migration adoptée en septembre 2020.
2. S'assurer d'une continuité de la contribution financière des partenaires techniques et financiers à travers des acteurs nationaux (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, les Collectivités territoriales et autres).
 - Facilitation des procédures de financement des partenaires techniques et financiers.
3. Vulgariser la Charte sur la Migration adoptée en novembre 2018 par les Collectivités Territoriales Africaines (exercice de leur rôle et responsabilité) par la Poursuite de la mise en œuvre de ladite Charte.
4. Doter le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration d'un bâtiment.

Les travaux ont également débouché sur des recommandations spécifiques :

1. Pour ce qui concerne la problématique du groupe thématique « économie alternative », il est recommandé de :
 - Renforcer la mise en œuvre de la stratégie de formation et d'accompagnement des Collectivités Territoriales et valoriser les expertises locales acquises dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage au profit des autres collectivités (Approche par les pairs) ;
 - Etablir et actualiser régulièrement la cartographie des partenaires présents et potentiels et organiser des rencontres avec eux sur les priorités et les

thématiques de développement local et tenir des revues périodiques sur les interventions des partenaires ;

- Orienter la Diaspora vers les priorités d'investissements économiques des collectivités et organiser un recensement de la diaspora à travers le Haut Conseil des Nigériens à l'Extérieur et les points focaux ;
- Organiser des journées régionales sur la migration avec la participation du niveau central ;
- Evaluer le niveau de satisfaction des acteurs reconvertis dans le cadre du plan de reconversion.

2. En ce qui concerne le groupe thématique « migration irrégulière, trafic illicite des migrants et traite des personnes ». Il est recommandé de :

- Renforcer les mécanismes de migration légale en facilitant la délivrance des documents de voyage ;
- Réviser la loi 2015-036 relative au trafic illicite des migrants pour la rendre conforme aux instruments juridiques internationaux auxquels le Niger a souscrit, en s'appuyant si nécessaire aux résultats des différentes rencontres ;
- Accélérer le processus d'adoption du plan d'actions sur le Trafic Illicite de Migrants ;
- Etablir un plan de développement des postes de police frontalier prenant en compte les postes juxtaposés ;
- Renforcer la gestion des frontières et lutter efficacement contre la corruption et les réseaux criminels aussi par la création des unités mixtes d'investigation compétente en matière de traite des personnes et du trafic illicite de migrants ;
- Sensibiliser les acteurs de la chaîne pénale sur l'importance de la coopération judiciaire en matière pénale ;
- Mettre en place un système harmonisé de collecte des données sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants spécifiquement et sur la migration en générale.

3. S'agissant de la problématique du groupe thématique « Protection des migrants », il a été recommandé de :

- Veiller à l'application effective des textes sur les travailleurs migrants ;

- Faciliter l'accès aux services sociaux de base aux migrants ;
 - Intensifier la vulgarisation des textes sur la protection des migrants ;
 - Poursuivre la réforme du système d'asile au Niger afin que le cadre normatif et procédural assure des garanties effectives aux personnes à besoin de protection internationale (incluant l'identification et référencement des personnes vulnérables dans les flux migratoires mixtes, suivi du Mécanisme d'Evacuation d'Urgence et de transit-ETM).
4. Pour ce qui concerne la problématique du groupe thématique « Gouvernance et Coordination », il est recommandé de :
- Actualiser l'étude portant sur le cadre juridique et institutionnel sur la migration ;
 - Organiser un deuxième forum de la diaspora ;
 - Redynamiser le bureau d'accueil et d'orientation du Ministère en charge des Affaires Etrangères ;
 - Renforcer les relations de coopération entre les régions frontalières et les communautés transfrontalières;
 - Renforcer les discussions entre la CEDEAO, la CEMAC et l'Algérie par rapport à la recrudescence des expulsions.
 - Veiller au respect des mandats et attributions mentionnés dans les textes ;
 - Pérenniser les observatoires et capitaliser les bonnes pratiques ;
 - Veiller à l'alignement des partenaires techniques et financiers sur le Plan d'Actions de la Politique Nationale de la Migration (PNM) ;
 - Veiller à la prise en compte de la question migratoire dans le Plan de Développement Economique et Social (2022-2026), les politiques sectorielles et les plans de développement local ;
 - Accélérer la mise en œuvre du nexus développement-humanitaire-sécurité et l'inclusion et la cohésion sociale ;

Il faut noter que ces recommandations s'alignent sur les trois axes stratégiques de la Politique Nationale de la Migration à savoir :

1. L'Exploitation des opportunités liées à la migration ;
2. la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil ;

3. la gestion des flux migratoires.

III. DISCUSSIONS

A l'issue de la présentation de la synthèse des recommandations, Monsieur Alkache ALHADA, Président du Cadre de Concertation sur la Migration a dans son intervention, félicité les techniciens et l'équipe du CCM pour le travail accompli, a invité tous les partenaires à s'aligner sur le document de la Politique Nationale de la Migration et a également souhaité la tenue d'une table ronde pour mobiliser les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la dite politique et son plan d'action quinquennal. Il a réaffirmé l'engagement et la volonté de l'Etat de poursuivre la lutte contre les migrations irrégulières par devoir et cela même s'il n'est pas toujours compris par certains pays de la sous-région ;

Le Ministre de la Justice a, quant à lui, évoqué la question de l'alignement des recommandations du Cadre de Concertation sur la Migration sur la Politique Nationale de Migration ;

S'agissant du Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestions des Catastrophes, il a apprécié le cadre et a demandé aux Partenaires Techniques et Financiers à s'investir davantage dans le domaine humanitaire et de la migration ;

Madame la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies a, pour sa part, félicité les membres d'équipe du CCM pour la qualité du travail avant d'évoquer le renforcement des structures dans le partenariat, les cadres normatifs qui régissent la migration et la concertation.

Le Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a ensuite parlé des difficultés de l'application de la loi 2015-36 relative au trafic illicite des migrants dans la région d'Agadez. Selon le Général, il a fallu une mission de sensibilisation auprès de la population afin de leur expliquer la vision de l'Etat par rapport à la loi et un projet (AGAPAIR) pour créer une alternative économique aux jeunes impactés par la mise en œuvre de la loi. Il a également évoqué les raisons qui pourraient amener les populations à migrer notamment humanitaire, sécuritaire, climatique et autres..

Le Président du Conseil Régional d'Agadez a pour sa part salué le projet GIZ ProGEM qui tire à sa fin et qui leur a permis de mieux assurer leur rôle dans la gestion des effets de la migration. Il a invité les PTFs à octroyer plus de fonds pour accompagner les jeunes reconvertis, avant d'émettre une doléance à l'UNHCR concernant l'éventuel rapprochement du camp des réfugiés vers la ville. En effet, la

proximité du camp pose plusieurs défis aux autorités à savoir les conflits avec les populations locales et les problèmes de sécurité.

Le Représentant de l'UNHCR, en prenant la parole a félicité les participants à cette rencontre avant d'assurer le PCR d'Agadez sur la question du camp des réfugiés, il l'a par ailleurs invité à discuter en aparté sur cette question.

Le Représentant de l'UNICEF a, pour sa part, salué la qualité des travaux avant de rebondir sur la présentation des statistiques faites par le Directeur de la Surveillance du Territoire (DST) en demandant à ce que les données recueillies soient désagrégées en âge et par sexe afin d'avoir une vue sur les enfants en mobilité.

Le Président du Conseil Régional de Tahoua a quant à lui mis en exergue l'importance des observatoires de la migration créés avec l'appui de GIZ ProGEM. Il a enfin assuré que ces observatoires mis en place seront jalousement gardés comme héritage et pérennisés, et a demandé à ce que l'initiative soit copiée dans les autres régions.

La Chargée d'Affaires de l'Ambassade d'Allemagne a, pour sa part, remercié les autorités pour les félicitations à l'endroit du projet GIZ ProGEM avant de poser la question de l'alignement des recommandations du Cadre de Concertation sur la Migration aux axes de la Politique Nationale de Migration.

Reprenant la parole, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Président du CCM a rappelé que les quatre thématiques des recommandations spécifiques s'alignent parfaitement sur les trois axes de la PNM, comme cela ressort de la présentation de la synthèse des recommandations.

IV. Synthèse et clôture des travaux :

En reprenant la parole, SE Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne a apprécié les recommandations se focalisant sur les événements nationaux et internationaux à savoir le Pacte Mondial sur les Migrations sûres, ordonnées et régulières, et la Politique Nationale de la Migration. Elle a ensuite notifié que pour des besoins de cohérence, il est important de voir la migration comme une dimension transversale et la prendre en compte dans les PDES. Elle a évoqué la recherche d'opportunités avec la PNM, l'anticipation des différents financements et enfin l'importance des aspects transfrontaliers.

En clôturant la séance, le Ministre de l'Intérieur a encore remercié les participants de leurs analyses et recommandations pertinentes. Il a exhorté les membres du Cadre de Concertation sur la Migration à continuer dans ce sens au vu des progrès enregistrés par notre pays dans la gestion de la migration.

Le Ministre de l'Intérieur a indiqué que la Politique Nationale de la Migration adoptée par le Niger a un plan d'action dont la mise en œuvre est estimée à environ 300 milliards de FCFA.

Enfin, le Président du Cadre de Concertation sur la Migration a souligné qu'une table ronde de mobilisation de fonds qui regroupera les différents partenaires financiers sera convenue très prochainement à Niamey.

Fait à Niamey, le 25 août 2021

Le Secrétaire Permanent

SOLY AMADOU

ANNEXES

Annexe N°1 : Programme de la 6^{ème} réunion du Cadre de Concertation sur la Migration

REUNION TECHNIQUE		
08h00-08h30	Accueil et enregistrement des participants	SP/CCM
OUVERTURE		
8h30- 8h45	Allocutions	SGA Ministère de la Justice Représentant de la DUE
08h45-10h00	Présentation de la compilation des travaux de la rencontre préparatoire	Modérateur, SP/CCM
10H00-10H30	Pause-café	Bravia hôtel
10h30-12h30	Echanges de vue des participants	Modérateur
12H30-13H30	Pause déjeuner	Bravia Hôtel
REUNION POLITIQUE		
16h00-16h30	Installation des autorités	Protocole SP/CCM
16h30-16h50	Discours	Mme l'ambassadeur, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne, M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation
16h50-17h00	Introduction	Modérateur
17h00-17h10	Présentation des données statistiques	Direction de la Surveillance du Territoire
17h10-17h40	Présentation de la synthèse des recommandations	Secrétariat Permanent du CCM
17h40-18h10	Discussion	Modérateur
18h10-18h25	Synthèse	Modérateur
18h25-18h40	Discours de clôture	Mme l'Ambassadeur, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

Annexe N°2 : Liste de présence de la réunion politique

N°	Non & Prénom	Institution	Numéro	E-mail
1	Abdoul Kader Mahaman	Modérateur	90364900	daouda_20@yahoo.fr
2	Mme Moha Binta Maiga	Direction des Migrations	90072956	maigabinta@gmail.com
3	Sall Babacar	Consultant SP/CCM	99730085	Cosall13@hotmail.fr
4	Dan Elhadji Abdou	Direction des Migrations	96490682	adanelhadji@gmail.com
5	Issa Laouali	Croix Rouge	90086167	issalaouali@croix-rouge.ne
6	Issoufou Oumarou	CR/Tillabéri	96556738	Issouf772000@yahoo.fr
7	Sani Nabirni	PCR/Tahoua	90133885	Nabirni_sani@yahoo.fr
8	Assane Amadou	PCR/Zinder	96463606	assanedantchacr@gmail.com
9	Tourba Mamane	PCR/Dosso	96225430	Tourbamamane60@gmail.com
10	Korodji Dalla	PCR/Diffa	96987958	dkorodji@yahoo.fr
11	Dr Laouali Malam Moussa	PCR/Maradi	96491927	04natamu1111@gmail.com
12	Mohamed Anacko	PCR/Agadez	96644880	anackokochen@yahoo.fr
13	Omarou Dogari Moumouni	Député-Maire Président C V NY	96978228	Omar.dogari@gmail.com
14	Laouan Magagi	Ministre AH/GC	96246701	mLaouan@yahoo.fr
15	Mahamadou Maliki	SG/CR Tahoua	96599374	Mmalik.tah@gmail.com
16	Rabiou Nafiou	CT/MI/D	96972539	Rabnaf52@gmail.com
17	Abdourahmane Alfa	MI/DPN/DST	97531060	Cpalfa1@yahoo.fr
18	Ousmane Mamane	MJ/ANLTP/TIM	96897314	Ousmamane75.mo@gmail.com
19	Sahirou Tchida Moussa	SGA/MJ	96796880	mstchida@gmail.com
20	Nicolas Klotz	GIZ/ProGem	95999316	Nicolas.klotz@giz.de
21	Jamila El Assaidi	UE	92192999	Jamila.EL-ASSAIDI@eeas.europa.eu
22	Abdou Seini	GIZ/ProGem	96991200	Seini.abdou@giz.de
23	Issa Imhasse	RCO/SUN	87444992	lmasse22@yahoo.fr
24	Abdollahyan Farhad	UNOPS	80067732	farhada@unops.org
25	Ghisletta Bsilio	Coop Suisse	70257900	Basilio.ghisletta@eda.admin.ch
26	Antie P Helkan	EUCAP -SAHEL	92193301	Antiep.helkan@yahoo.com
27	Barbara Rijks	OIM	92199503	brijks@iom.int
28	Stefano Savi	UNICEF	80066000	ssavi@unicef.org

29	Emmanuel Gignac	HCR	82838383	gignac@unhcr.org
30	Emilia Gatto	Amb Italie	70271550	Emilia.gatto@esteri.it
31	Roza Willems	Amb Belgique	80062383	Roza.willem@diplo.fed.be
32	PLastrotmann	Amb Allemagne	85371485	u@niam.diplo.de
33	Reilhac Christophe	Amb de France	90038234	Christophe.reilhac@diplomatie.gouv.fr
34	Soli Amadou	SP/CCM	90733626	soliamadou@yahoo.fr
35	Christina Atekmangoh	OIM	80066617	chatekmangoh@iom.int
36	Zina Omar Chaffar	Coop Suisse	96029689	Zina.issouffa@eda.admin.ch
37	Nathalie Hamoudi	UNICEF	80066001	nhamoudi@unicef.org
38	Zbigniew Paul Dime	UNHCR	92185889	DIME@unhcr.org
39	Bachirou Ayouba	UNHCR	92185875	ayoubati@unhcr.org
40	Fidele Kikan	UNICEF	80066035	fkikan@unicef.org
41	Liman Boubacar	M.J	99707085	Limanb2006@yahoo.fr
42	Seydou Seyni Abdoullaziz	Protocole MI	97776767	aseydouseyni@yahoo.fr
43	Perez Olea Monica	APM/GIZ	74033191	Monica.perz-olea@giz.de
44	Garba B M L	GIZ/APM	84729312	Mahamane.garba@giz.de
45	Malam Abas	DUE	96890466	Abas.mallam@eeas.europa.eu
46	Atanassova Eva	DUE	70257780	Eva.atanassova@eeas.europa.eu
47	Namassa Ousmane	SP/CCM	96236867	Namassaousmane@gmail.com
48	Nourou Kimba	UNFPA	90888906	kimba@unfpa.org
49	Rabi Sidikou	ONU Femmes	80081097	Rabi.sidikou@unwomen.org
50	Malangoni Ibrahim	DGECM-R	96277270	ibrabba@yahoo.fr
51	Adam Zoure Omar	CNDH	90937170	Zoureomar.5@gmail.com
52	Illo Adam	Moderateur	88712828	Adanillo2@gmail.com
53	Mounkaila Y Youssoufa	SP/CCM	94779828	issifmk@gmail.com
54	Moussa Tinni Roukaya	SP/CCM	89020688	moussatinniroukaya@gmail.com
55	Adamou Soumana Halimatou Saadia	SP/CCM	88466046	halimatousaadia@yahoo.fr
56	Boubé Mona	SP/CCM	96249439	Mona.boube@yahoo.com